



Revente de logements en zone ANRU

Par **Parigo75**, le 12/06/2014 à 09:50

Bonjour,

J'ai acheté mon appartement en Juin 2006 en VEFA et ANRU.

Est-ce que les reventes de logements neufs acquis à partir de 2006 en zone ANRU et en TVA à taux réduit sont-ils exonérées du reversement de TVA?

Pourriez-vous m'éclairer sur le sujet

merci d'avance

Par **louison123**, le 12/06/2014 à 14:01

Ce dispositif fiscal est prévu dans la loi de finance 2014 mais pour l'instant ce projet de loi n'est pas encore voté et approuvé par l'assemblée nat.

Par **Parigo75**, le 12/06/2014 à 14:22

Tout d'abord merci d'avoir pris le temps de répondre à mon post.

Donc si je vend maintenant qu'est-ce que je devrais payer? sachant que je vois de tout sur le net (15ans, 10ans.. -10% /ans..) j'ai acheté mon bien en Juin 2006 en VEFA